

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

6 avril 2024 - Châteauneuf-de-Mazenc

# Assemblée Générale

# FNSMR

# 2024



Fédération Nationale  
Sport en Milieu Rural



Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural  
1, rue sainte Lucie - 75015 PARIS  
Tél : 09.72.29.09.72

E-mail : [federation@sportrural.fr](mailto:federation@sportrural.fr) - Site Internet : [www.fnsmr.org](http://www.fnsmr.org)

# Programme de l'Assemblée Générale FNSMR

## 15 avril 2023 - Paris

- Synthèse des résolutions votées AG 2023
- Rapport moral • saison 2022/2023
- Rapport d'activités • saison 2022/2023
- Rapport financier • année 2023
- Budget Prévisionnel • année 2024



# Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

6 avril 2024 - Châteauneuf-de-Mazenc



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

## **SYNTHÈSE DES RÉOLUTIONS VOTÉS AG 2023**



# Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la FNSMR- 15 avril 2023-

## 14h : Ouverture des travaux par la Présidente de la FNSMR Brigitte Linder

Les membres de la commission de surveillance des opérations électorales et du bureau de vote sont présentés à l'assemblée : Christine Lahorte, Franck Soniliacque, Christian Dupuy.

### Caractéristiques de l'Assemblée Générale

- Nombre de structures affiliées habilitées à voter : **705**
- Nombre de procurations accordées : **126 mandats** représentant **961 voix**
- Nombre maximum de votants : **606**
- Nombre d'associations représentées ayant voté : **174 (1287 voix)**

*Modalités de votes : électronique par l'intermédiaire du logiciel « V8te »*

### Election complémentaire des membres du Comité Directeur FNSMR

Pour rappel, le code du sport (Art. L131-8) impose une représentation minimale (40% de chacun des deux sexes), entre les hommes et les femmes au sein du Comité Directeur. Celui de la FNSMR compte 22 membres. 13 postes sur 13 possibles ont été pourvus par des hommes lors de l'Assemblée Générale électorale du 27 mars 2021 et 7 sur 9 possibles par des femmes. Il reste donc 2 postes à pourvoir, ouverts uniquement aux femmes. Une seule candidature a été transmise dans les délais impartis : **Cynthia Tisot**.

#### Résultats du vote

- Pour : 100%
- Contre : 0%
- Abstention : 0 %

**Cynthia Tisot élue membre du Comité Directeur de la FNSMR.**

## Assemblée Générale Ordinaire annuelle Année 2022

### Première résolution :

**L'Assemblée Générale se prononce sur la synthèse des résolutions votées lors des Assemblées Générales ordinaire et électorale de la FNSMR qui se sont tenues à huis clos le 02 Avril 2022.**

#### Résultats du vote

- Pour : 100%
- Contre : 0%
- Abstention : 0%

## **La Présidente de la FNSMR, Brigitte Linder présente son rapport moral à L'Assemblée Générale**

### **Deuxième résolution :**

**L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport d'activités qui lui a été présenté par le Secrétaire Général, Pierre Guizzo.**

**Résultats du vote**

Pour : 98,87%

Contre : 0%

Abstention : 1,13%

### **Troisième résolution :**

**L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le trésorier, Eric Catto, de l'expert-comptable, Michel Carrieu et du rapport du commissaire aux comptes, Paul Continente, se prononce sur les comptes de l'exercice comptable, clos au 31 décembre 2022.**

**Résultats du vote**

Pour : 98,75%

Contre : 0 %

Abstention : 1,25%

### **Quatrième résolution :**

**En application des dispositions légales, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 11 mars 2023, l'Assemblée Générale se prononce sur l'affectation du résultat de l'exercice comptable 2022, soit 50 215,18 €, sur le fonds associatif.**

**Résultats du vote**

Pour : 97,08 %

Contre : 2,92%

Abstention : 0 %

### **Cinquième résolution :**

**Le Comité Directeur dans sa séance du 11 mars 2023 propose à l'unanimité à l'Assemblée Générale de laisser les coûts des Affiliations (50€) et des Adhésions individuelles (6,50€) inchangés pour la saison sportive 2023/2024.**

**Résultats du vote**

Pour : 100%

Contre : 0%

Abstention : 0%

## Sixième résolution :

**Le Comité Directeur dans sa séance du 11 mars 2023 propose à la majorité de porter le coût des Affiliations à 60 € et le coût des Adhésions individuelles à 7 € pour la saison 2024/2025.**

### **Résultats du vote**

Pour : 87,3 %

Contre : 12,43%

Abstention : 0,27%

## Septième résolution :

**En application des dispositions réglementaires, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 11 mars 2023, l'Assemblée Générale se prononce sur le projet de Budget 2023.**

### **Résultats du vote**

Pour : 96,67%

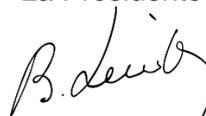
Contre : 3,3%

Abstention : 0%

**Clôture des travaux de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle à 17H15**

**Fait à Paris, le 18 Avril 2023**

La Présidente



Brigitte Linder



# Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

6 avril 2024 - Châteauneuf-de-Mazenc



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Saison 2022/2023



# Assemblée Générale FNSMR 2024

*Châteauneuf-de-Mazenc*

## *Rapport d'activités de la saison 2022/2023*

*Pierre Guizzo  
Secrétaire Général*

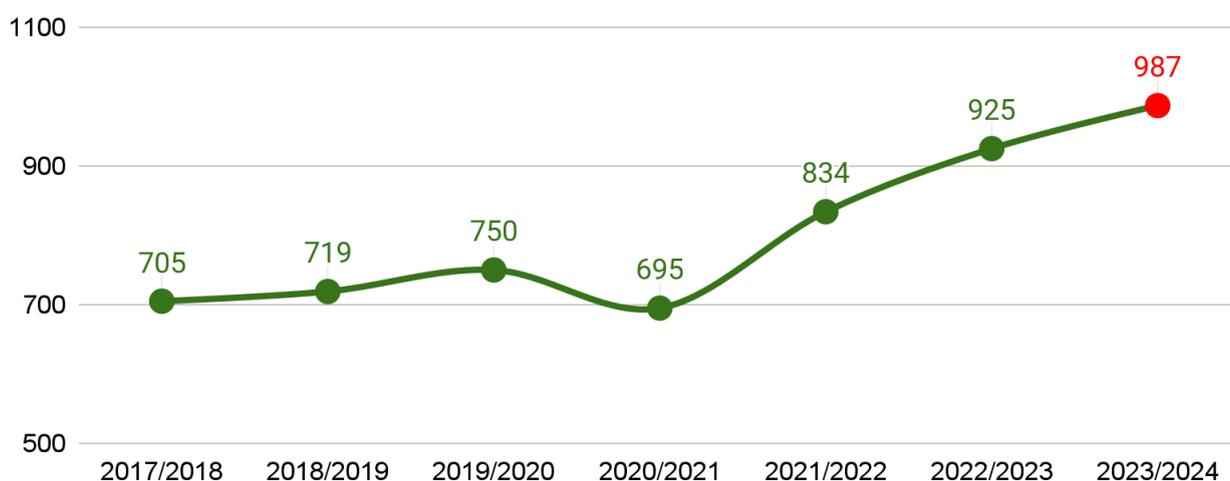
### Saison 2022/2023 : le développement se confirme

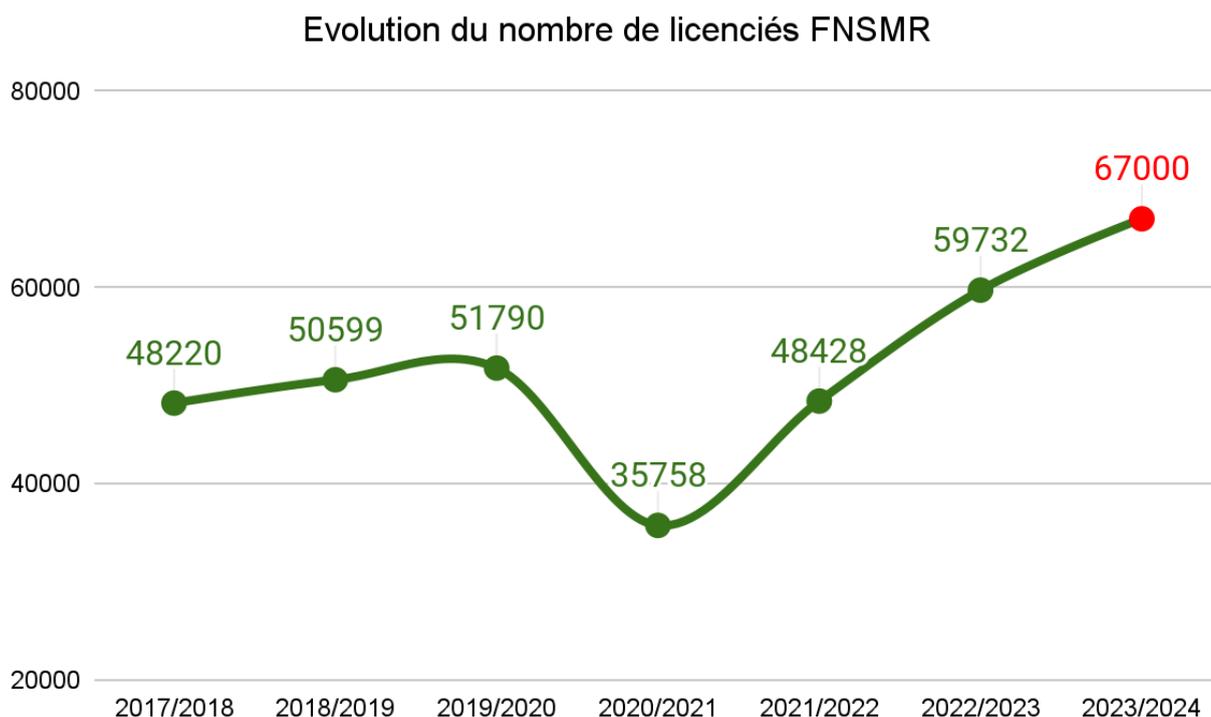
Confirmation du développement du réseau "sport en milieu rural" : orientation sociétale, reconnaissance de nos valeurs (sport loisir, sport pour tous, sport-santé, accessibilité, etc.).

Traduction de ce développement dans les chiffres :

- à peine 700 associations affiliées en 20/21... près de 1000 aujourd'hui
- à peine 36 000 licenciés en 20/21... plus de 67 000 aujourd'hui.

Evolution des affiliations FNSMR





Nous vous proposons la présentation du rapport d'activités avec le découpage suivant :

- Fonctionnement Fédéral National
- Fonctionnement des Comités
- Communication
- Manifestations et activités sportives
- Formations
- Sport-Santé
- Développement et prospective
- Partenariats

## Fonctionnement Fédéral National

---

### Réunions des instances décisionnelles et consultatives

#### AG ordinaire et élective en distanciel :

15 avril 2023 (version hybride en présentiel et en visio-conférence)

#### Réunions de Comités Directeurs :

1er octobre 2022 - 17 décembre 2022 - 11 mars 2023 - 24 juin 2023- 14 octobre 2023- 16 décembre 2023

#### Nombreuses réunions des commissions (en visioconférence) : transversales

(Communication/développement , PSF territorial, formation, santé, PAPSE...) et **sportives** (Tennis de Table, Tir à l'arc, Badminton, Palets, Gateball, Tir à la corde, CBS, marche nordique, Disc Golf...)

### Gestion des adhésions

Maintien du dispositif incitatif de parrainage : l'association marraine perçoit 100€ pour chaque nouvelle association affiliée, si celle-ci fait état d'un minimum de 10 licenciés. Une quinzaine de structures concernées chaque année.

Mise en place de la gratuité de l'affiliation des structures locales (quote-part nationale) pour la saison 2022/2023 (versement effectué en février 2024)

Modernisation de l'outil de gestion des adhésions Gestaffil (ajout de nouvelles fonctionnalités) avec notamment : une refonte graphique et adaptation aux smartphones, l'adaptation à la réforme des certificats médicaux, l'ajout d'une messagerie instantanée, l'autocomplétion des adresses postales, la possibilité d'ajouter des co-dirigeants, l'affichage des tarifs sur la page d'accueil, la simplification des étapes d'affiliation, l'ajout des coordonnées des responsables légaux pour les mineurs et enfin la possibilité de payer par prélèvement automatique.

Toutes ces évolutions sont opérationnelles pour la saison 2023/2024.

Poursuite du travail engagé avec la mise en place d'un "espace licencié" : objectif saison 2024/2025

## Structuration fédérale

Quelques chiffres importants :

- ★ **59 732 licenciés (48 428 licenciés** licenciés la saison précédente / + 23%) / 62% de femmes
- ★ **66 204 ATP** (Autres Titres de Participation) dont 20 511 usagers ponctuels + 185 licences temporaires + 45 508 participants dans le cadre des dispositifs Mobil'Sport
- ★ **925 associations (834** la saison précédente / +11 %)
- ★ **40 Comités départementaux** (2 nouveaux Comités : Somme 80; Calvados 14)
- ★ **12 Comités régionaux**

## L'Emploi

### A la Fédération Nationale

L'effectif reste stable avec 3,75 Équivalent Temps Plein + 1 personne recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en octobre 2022.

### Dans le réseau

Malgré les difficultés conjoncturelles et un turn-over naturel et logique, l'effectif est resté stable dans les structures déconcentrées (CRSMR et CDSMR) où nous comptons environ 30 conseillers techniques (agents de développement).

La dynamique de réseau reste bonne : utilisation d'outils de travail collaboratifs à distance (Slack, Drive, viso, etc.).

Organisation d'un séminaire thématique (Mobil'Sport) dans la Drôme au mois d'octobre 2022 avec près d'une vingtaine de conseillers présents.

### Missions confiées

Certaines missions (transversales et/ou par discipline) ont été confiées à des conseillers techniques du réseau (experts dans les disciplines concernées), qui viennent en appui des travaux des commissions avec deux objectifs : utiliser leurs compétences techniques et les transmettre à l'ensemble du réseau et conforter les emplois.

- Formation / Brevets Fédéraux : Sabrina De Souza Pozza (76)
- Disc Golf : David Piel
- Tennis de table : Thomas Maheu
- Badminton : Christophe Normand (CDSMR 02)
- Jeux sportifs traditionnels
  - ◆ mission nationale palets : Quentin Poirier (CDSMR 85)
  - ◆ mission nationale Quilles Gasconnes : Rachel Lahiton (CDSMR 40)
- Mobil'Sport : Johann Behr (CDSMR 07/26)

## Dossier Assurance

La FNSMR poursuit sa collaboration avec les services de Groupama Paris Val de Loire.

Sans surprise, l'augmentation du nombre d'adhérents (Structures et individus) et l'augmentation du volume d'activité ont un impact sur le nombre de sinistres, notamment ceux concernant les garanties Individuelles Accident :

- ★ 54 dossiers ouverts en « Individuelle Accident » (contre 48 en 2021/2022)
- ★ 12 dossiers ouverts en « Responsabilité Civile », chiffre en légère hausse depuis les deux dernières saisons
- ★ Le coût moyen des sinistres pris en charge reste relativement stable

Les activités qui ont enregistré le plus grand nombre de sinistres en 2023 sont :

Badminton, Football, Marche Nordique, Gymnastique d'entretien

Information/Communication

Les documents techniques (déclarations d'accident RC et IA et attestations d'assurance) et la rubrique "Assurance" sur le site fnsmr.org ont été réactualisés .

Les attestations d'assurance ("généraliste" ou personnalisée) sont expédiées sur demande

## Protocole national avec la SACEM

Le protocole de centralisation avec la SACEM perdure depuis 2013. Il reste basé sur le volontariat. Il couvre l'ensemble des droits liés à l'utilisation de musique non libre de droits : SACEM + SPRE.

Pour la saison 2022/2023, le périmètre du protocole et les modalités de fonctionnement ont été reconduites à l'identique de la saison précédente à savoir :

- Périmètre : cours et stages de danse et de gymnastique.
- Avantages : abattements et simplification des procédures.
- Caractéristiques : 2 tarifs en fonction de la nature de la musique utilisée (synchronisée ou pas avec la pratique).

Les chiffres sont en augmentation :

- 109 associations adhérentes au protocole SACEM SPRE FNSMR (84 la saison dernière / +30%)
- 8580 pratiquants déclarés (5723 la saison dernière / +50%)
- 22 700€ collectés (16 500€ la saison dernière / +37%)

IMPORTANT : Pour la saison 23/24, le périmètre du protocole a été élargi aux manifestations et événements avec diffusion musicale.

## Fonctionnement des Comités

---

### Aides FNSMR aux comités

La FNSMR poursuit sa politique d'aide aux structures déconcentrées.

Pour la saison 2022/2023, la FNSMR a versé une enveloppe financière de plus de 104 000 € aux Comités via 5 dispositifs :

- **Aide aux actions** = 49 000€ (35 000€ en 21/22).
- **Aide à la formation** (Comités régionaux) = 14 400€ (17 000€ en 21/22).

- **Aide à l'emploi** : 500€ par ETP = 14 800€ (14 000€ en 21/22)
- **Aide au matériel** : 300€ par Comité sur justificatif = 8 700€ (2 700€ en 21/22)
- **Aide Institutionnelle** : 16 500€ (dispositif absent en 21/22 remplacé par le kit de communication aux Comités)

## Communication

### Diversité des outils de communication

Un certain nombre d'outils de communication ont été créés, actualisés ou animés :

- Sites Internet de la FNSMR / CBS / Disc golf / palet / comités
- Newsletter / Emailing réseau
- Réseaux sociaux : pages Facebook FNSMR, Coupe de Bois Sportive, Tir à la corde, Disc Golf, Palet
- Médailles FNSMR
- Diplômes Brevets Fédéraux FNSMR
- Presse : Revue Village
- **Complément d'illustrations** : les quilles gasconnes sont venues compléter la liste des disciplines qui bénéficient d'illustrations (style BD) pour agrémenter plaquettes, et autres outils de communication (disc golf, randonnée, marche nordique, volley, tennis de table, tir à l'arc, tir à la corde, badminton, gym, vélo, boule bretonne). **Elles sont utilisables par tout le réseau.**

### La boutique FNSMR

- Grâce à un partenariat avec Décathlon et le Vestiaire Officiel, la FNSMR a désormais sa [boutique en ligne](#).
- Le flux reste assez modeste. 63 commandes ont été réalisées pour environ 2000€. La communication doit être renforcée.

### Chaîne "Sport en France"

Chaîne du Mouvement Sportif (CNOSF) créée en mai 2019 destinée à mettre en valeur les disciplines et les fédérations qui manquent de visibilité. La FNSMR est donc parfaitement dans la cible

Canaux de diffusion :

- Orange : canal 174.
- Bouygues Télécom : canal 192.
- Free : canal 190.
- SFR : canal 129
- Site Internet
- application mobile.

La chaîne Sport en France est une formidable opportunité pour la FNSMR en termes de contenus, de production audiovisuelle, de visibilité, etc. Le CNOSF et l'ANS accordent une aide substantielle à la production et à la diffusion.

### Le Championnat de France de Tir à la Corde diffusé en direct à la télévision

- Après la coupe de France de palet 2022 (27 mai 2022 aux Herbiers en Vendée) c'est le championnat de France de Tir à la Corde qui a été diffusé en direct sur "Sport en France", le 30 avril 2023.
- Le replay est accessible [ICI](#)
- Un documentaire "inside" a été tourné à l'occasion. Il est accessible [ICI](#)

# Manifestations et activités sportives

---

Pour rappel plus d'une 100 d'activités sportives différentes classées en 5 grandes familles, sont pratiquées régulièrement dans le réseau :

- Gym et activités de bien-être : Gym d'entretien, Danse, Pilates, Yoga, etc.
- Sports de nature : Marche nordique, Randonnée, Cyclisme, VTT etc.
- Disciplines dites «classiques» : Sports de raquettes, Sports collectifs, Arts martiaux, Tir à l'arc, etc.
- Jeux sportifs traditionnels : Quilles, Palets, Boules Bretonnes, etc.
- Disciplines spécifiques à la FNSMR: Disc golf, Tir à la corde, Gateball, Coupe de bois sportive, etc.

## Disciplines dites «classiques»

Pratiques de loisir liées à l'animation des territoires : rencontres, initiations, animations sportives concernant une multitude d'activités (tennis de table, badminton, volley, tir à l'arc, arts martiaux, foot, basket, tennis, vélo, etc.). Cohérence et complémentarité avec les fédérations délégataires dans un rôle de détection.

Ce type de pratique a le vent en poupe car les sportifs ont tendance à délaissé la compétition au profit du loisir et du sport santé.

Le pôle arts martiaux a été relancé. Une commission nationale a été réactivée. Une quinzaine de pratiques ont été identifiées. Travail sur les équivalences de grades (puis sur les formations fédérales).

## Gymnastique et activités de bien-être

La gymnastique (Entretien, Fitness) et la danse restent les activités les plus pratiquées dans le réseau. Lien naturel avec le sport santé (prévention primaire).

## Sports de nature

Pratiques de nature : randonnée, marche nordique, vélo, etc.

La Marche Nordique est une activité qui continue de croître régulièrement. En 2022, la FNSMR a créé un label national décerné à des événements de grande ampleur sur cette discipline. 7 manifestations ont ainsi été labellisées en 2022, 5 en 2023. Elles ont bénéficié d'un soutien financier de la part de la FNSMR.

## Jeux sportifs traditionnels

Secteur très important symboliquement car très lié à la culture et à l'identité territoriale : palets, quilles, boules, etc...

### Quilles gasconnes :

La discipline s'est structurée notamment dans les départements du Gers, des Landes et de la Haute-Garonne. De nombreuses rencontres, dont un championnat, ont été mises en place et des outils de communication adaptés ont été constitués.

### Palets :

La discipline reste une valeur sûre dans notre réseau, notamment en Vendée et dans de nombreux départements de l'Ouest du territoire. Le travail de la mission nationale de développement porte ses fruits. La FNSMR est de mieux en mieux identifiée comme "*La Fédération*" de palet en France avec la reconnaissance des diversités de pratique : fonte, laiton, planche bois, planche plomb, etc. La prospection s'étend également en Bretagne en particulier en direction des Palets Bretons (Planche en bois) où la structuration est en cours.

En 2024, la Coupe de France de palet fonte (25 mai à Challand) sera à nouveau diffusée en direct sur Sport en France, comme cela avait été le cas en 2022.

## Boule Bretonne (Côtes-d'Armor / Ille-et-Vilaine) :

La pratique compétitive se développe bien dans ces deux départements. Nous devons néanmoins être attentifs à ce que la discipline ne devienne pas une fédération dans la fédération, tout en lui accordant la place qui lui revient.

## La pratique compétitive

Les activités sportives pratiquées au sein de la FNSMR sont plutôt tournées vers le sport loisir, mais la compétition existe et se décompose en deux secteurs : la compétition loisir et la compétition de haut niveau

- Les critères nationaux
  - Tennis de table
  - Tir à l'arc
  - Badminton
- Compétitions nationales : palet, quilles, boules, disc golf
- Compétitions internationales : tir à la corde, coupe de bois sportive, gateball

## Disciplines spécifiques FNSMR

Un certain nombre de disciplines sportives sont soit propres à la FNSMR soit s'y développent de manière spécifique y compris à haut niveau et sur le plan international : Disc Golf, Coupe de Bois Sportive, Tir à la corde, Gateball

## Disc Golf

26 structures FNSMR déclarent proposer l'activité DG / 211 licenciés DG validés.

### Niveau national : 2 critères annuels

- 1) Critérium PAR EQUIPE de 3, Tarnos (64), les 17, 18/09/2022.
- 2) Critérium en DOUBLE, Sauveterre de Rouergue (12), 10 et 11 juin 2023.

Petite participation, notamment due au fait que PDGA (Fédération Internationale) ne reconnaît pas les compétitions de la FNSMR.

### Niveau régional : des compétitions territoriales

Quelques structures (SUD-OUEST, GRAND-EST) continuent d'organiser des tournois locaux qui permettent à de nombreux licenciés de participer à des petites compétitions, sans avoir à effectuer d'importants déplacements.

### Formations BF1 Disc Golf

Tarnos (Nouvelle Aquitaine), 24, 25 juin 2023

Charleval (PACA), 7 et 8 octobre 2023

### Perspectives 2023/24

- Compétitions nationales
  - par équipe de 3, le Mans (72), les 30/09 et 1 er /10/2023.
  - Critérium DOUBLE à Vichy, le WE du 14 juillet.
- Projet Partenariat DG avec la société Isky Play

## Coupe de bois sportive

5 manches de Championnat de France

- les Bordes (Loiret) : 3 et 4 sept 2022
- Sully-sur-Loire (Loiret) : 11 et 12 septembre 2022
- Meymac (Corrèze) : 25 mars 2023
- Bellegarde (Loiret) : 8 et 9 avril 2023

- Mery Es Bois (Loiret) : 28 et 29 mai 2023

Belle participation mais volonté de recruter de nouveaux concurrents et juges.

Championnats du Monde en Estonie : 19 au 23 avril 2023. Résultats en deçà des espérances.

Toujours l'accompagnement des partenaires : Husqvarna et Francital.

## Tir à la corde

- Championnats du monde aux Pays Bas (septembre 2022). Belle représentation française mais des résultats décevants;
- Championnat de France à Montagne Saint Emilion (Gironde) le 30 mai 2023 : belle dynamique et belle image de la discipline; diffusion en direct du Sport en France ([replay ICI](#)) / ([Inside ICI](#))

La discipline peine encore à se développer numériquement au sein de la FNSMR.

## GateBall

Au terme de ces huit années d'existence, la discipline Gateball s'est bien implantée, particulièrement en Bourgogne-Franche-Comté, (137 joueurs) et en région Sud.

### Développement

La discipline suscite l'intérêt des pratiquants mais également des partenaires institutionnels.

- 45 interventions en Provence, (tournée des séniors), 52 interventions en Bourgogne,
- création de clubs en Bourgogne, avec aujourd'hui 10 clubs qui pratiquent régulièrement de manière hebdomadaire, dont certains plusieurs fois par semaine (jeu en simple, double et cinq contre cinq).
- 2 formations d'arbitres, 1 formation d'organisateur de tournoi, 2 formations techniques en Côte d'or.

### Compétitions

- création de challenges et tournois en Bourgogne : 4 championnats (challenge des terroirs, tournoi en double, league one (en simple), et tournoi régional, ce qui représente 16 dates de compétition,
- les tournois de "Gateball League internationale" à Saint Cannat et à Beaune sont devenus des références dans le gateball européen.

Au niveau sportif, 57 joueurs de notre fédération participent à la Gateball League européenne, et pour la 6ème année consécutive, c'est un joueur de la FNSMR (Bourgogne Franche Comté) qui a remporté le classement international.

Nos représentants se déplacent régulièrement en Europe et ont été aussi sollicité par la Côte d'Ivoire pour former leurs entraîneurs.

## Lancer de couteaux et haches

Un réseau d'associations qui pratiquent le lancer de couteaux et de haches a commencé à nous rejoindre au cours de la saison 22/23. Potentiel à court terme, une vingtaine d'associations avec plusieurs niveaux de compétition.

La pratique est relativement bien médiatisée ce qui peut être intéressant pour la FNSMR.

# Formations

2 types de formations :

- formations fédérales
- formations techniques, non diplômantes

## Formations Fédérales

- Rappel du cadre des formations fédérales : formation pour un encadrement bénévole destinée à renforcer les compétences techniques et pédagogiques dans une logique d'animation d'activités sportives de loisir au sein du réseau
- Structuration et architecture nationales : Tronc commun + formation spécifique + PSC1
- Organisation : par les Centres de formation régionaux labellisés mais possibilité de confier le volet opérationnel aux CDSMR.

22 formations fédérales dispensées en 2022/2023 : Disc Golf (1), Vélo (1), Marche Nordique (16 dont 2 BF2), randonnée pédestre (2), tir à l'arc (2)

Près de 250 diplômes remis

## Formations techniques

**Objectif** : amélioration du niveau de pratique. Cadre plus souple que celui des formations fédérales

Un peu plus d'une dizaine de ces formations ont été organisées : marche nordique, cartographie, tennis de table, premiers secours...

# Sport santé

## Certificat Médical : transition vers la fin de l'obligation

Conformément à la loi du 2 mars 2022, la FNSMR a décidé de supprimer l'obligation de présenter un certificat médical au profit d'un questionnaire de santé (en téléchargement sur le Site Internet de la Fédération).

Le Certificat Médical reste obligatoire en cas de réponse positive à l'une des questions posée dans le document, et pour les disciplines à contraintes particulières.

Entrée en vigueur : saison 2023/2024.

[Voir Site Internet](#)

## Partenariat Parcours du Coeur - Fédération Française de Cardiologie

Certains de nos comités et de nos associations ont été parties prenantes de ce dispositif et quelques parcours du cœur "ruraux" ont été mis en place.

## Outils Sport-Santé - Partenariat avec l'Institut des Rencontres de la forme (IRFO)

Gestion de comptes "Placeform" pour :

- 2 comités Régionaux
- 10 Comités départementaux

### QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MAJEURS v.21

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE A LA FNSMR HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES\*

Après une longue période d'arrêt, il est conseillé de demander l'accord de votre médecin pour reprendre une activité sportive.

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée avant 60 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous eu une perte de connaissance durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N. B. : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

VOUS AVEZ RÉPONDU "NON" à toutes les questions : veuillez remettre l'attestation ci-après à votre association lors de votre demande de licence (ne pas joindre le questionnaire de santé)

VOUS AVEZ RÉPONDU "OUI" à au moins une des questions : veuillez consulter votre médecin pour qu'il vous examine et vous remette le cas échéant un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

\* Discipline à contraintes particulières : Plongée subaquatique, notamment sous-marine / Sports pratiqués en compétition, pour lesquels le combat peut prendre fin par K-O (Boxe anglaise, kick boxing, savate, ...). Sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon) / Sports pratiqués en compétition, comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du karting et du modélisme automobile radioguidé (sport-automobile, motocyclisme) / Sports motorisés (jet ski, aéroglossaire, ...)

Pour la pratique de ces activités, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive est obligatoire tous les ans.

Attestation santé pour les majeurs (à remettre à son association)

Je soussigné M/Mme Prénom : ..... Nom : .....

atteste avoir renseigné le Questionnaire de Santé pour les majeurs FNSMR et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : ..... Signature : .....

497 tests d'évaluation de la forme ont été réalisés en 2023

Le nombre d'évaluations et le nombre de structures utilisant les outils sont en hausse. Une donnée qui prouve l'importance du Sport-Santé dans le réseau.

### **Accompagnement et animation de réseau autour de la thématique Sport-Santé**

L'intégration des problématiques de santé au sein des clubs, est de plus en plus marquée au sein du réseau de la FNSMR. À ce titre, la commission Sport-Santé a travaillé en 2023 sur la création d'un Label Sport-Santé à destination des associations pour début 2024.

La Fédération entend accompagner les associations œuvrant en faveur d'une pratique sportive de santé et s'engageant dans une démarche de qualité continue. Afin d'ouvrir à tous ce programme de labellisation, la FNSMR décidera de proposer un label sous 2 formes pour stimuler le maximum d'associations dans leurs démarches Sport-Santé.

### **Des initiatives locales Sport-Santé à rayonnement national**

- PAPSE
- Mobil'Forme
- Classeur "Ma Gym Douceur et Bien-Être" (CDSMR 66)

### **Analyse des actions PSF Sport-Santé**

- 61 projets
- 30% des actions totales
- 82 340€ d'aides attribuées sur des projets Sport-Santé

# Développement et prospective

## Gestion des crédits PSF de l'Agence Nationale du Sport par la FNSMR

La FNSMR est chargée par l'Agence Nationale du Sport, de gérer et déployer l'enveloppe territoriale des crédits publics de la campagne Projet Sportif Fédéral.

Pour la quatrième année consécutive, la FNSMR a donc géré l'enveloppe du "PSF" destinée aux Comités et Associations. Un gros travail d'expertise a été réalisé par la commission et le siège national.

Pour cette campagne PSF 2023, l'objectif a été identique, c'est-à-dire accompagner les structures dans leurs actions de développement malgré une l'enveloppe 2023 en baisse de 8,8%.

Enveloppe globale de 271 300€ (297 600 € en 2022) à répartir d'ici 2024 à l'équilibre entre clubs et comités. Dont : 13 855 € pour les DOM/TOM

La commission d'instruction et d'attribution des subventions PSF, constituée de membres représentatifs de l'ensemble des acteurs du réseau (associations, comités, fédérations, conseillers techniques) s'est réunie 8 fois 2023.

	PSF 2023	PSF 2022
<b>Nombre de dossiers transmis</b>	<b>128</b>	119
<b>Nombre d'actions transmises</b>	<b>212</b>	200
<b>Montant total demandé</b>	<b>596 902 €</b>	551 605 €

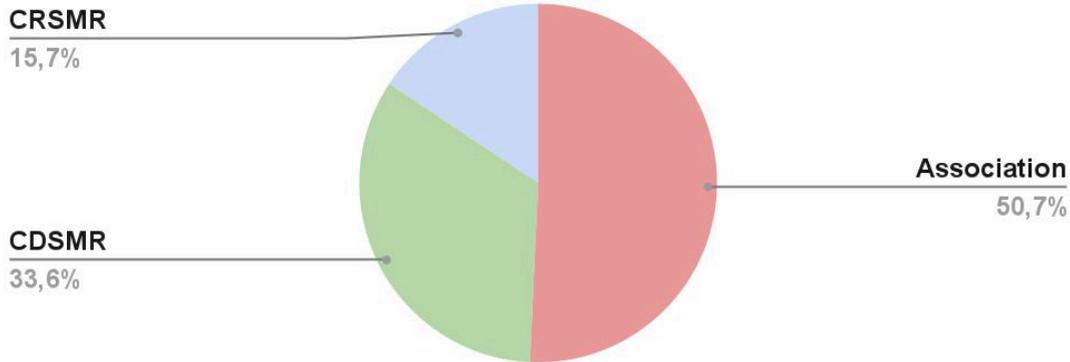
	Nb de dossiers 2023	Nb de projets 2023	Montant moyen proposé par dossier	Montant moyen proposé par action
<b>Associations</b>	94	131	1 464 €	1 051 €
<b>CD</b>	23	53	3 965 €	1 721 €
<b>CR</b>	11	28	3 860 €	1 516 €

### Chiffres clés :

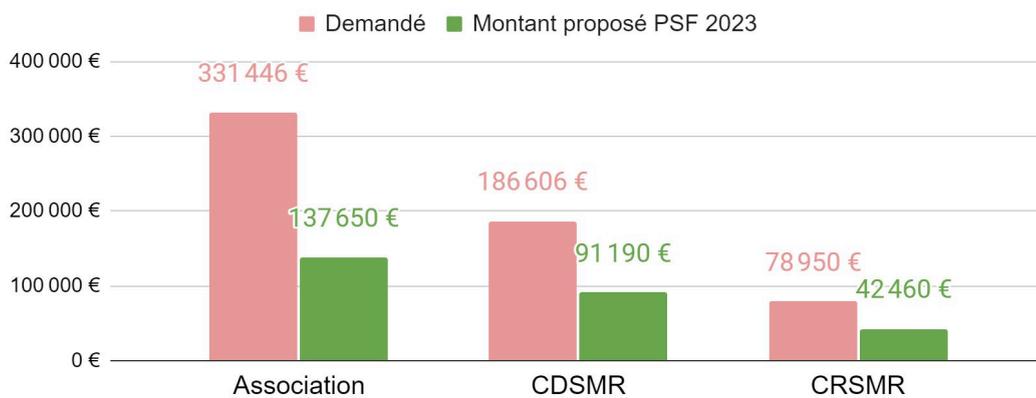
- 46% de l'enveloppe demandée est financée
- 93% des structures demandeuses financées
- 2120€ de montant moyen par structure

**Répartition entre les types de structures :**

**Répartition structures Montant PSF 2023**

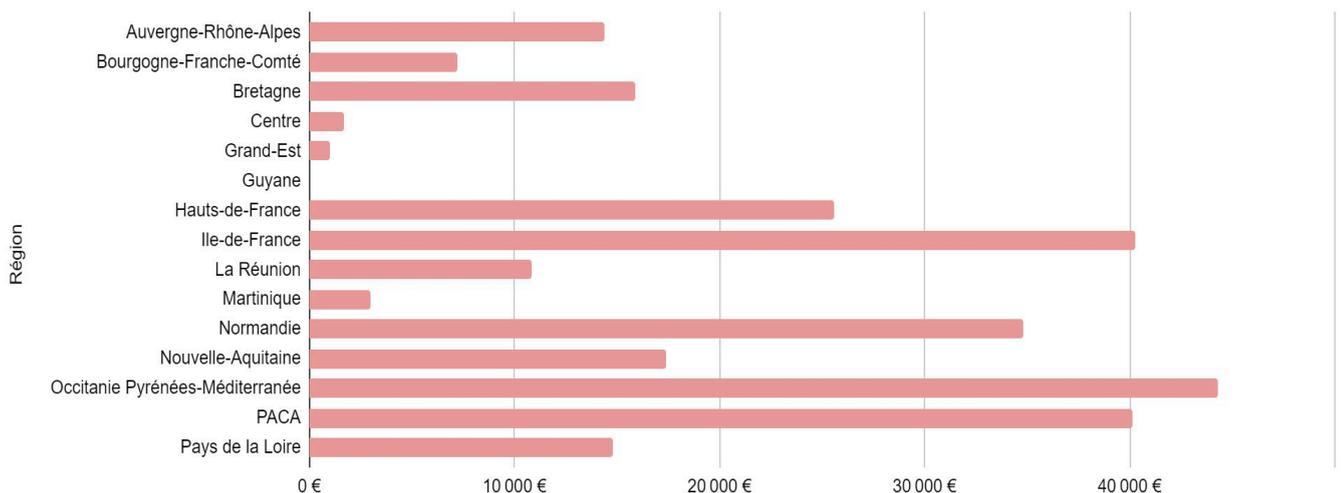


**Montant des subventions demandées et proposés - PSF 2023**



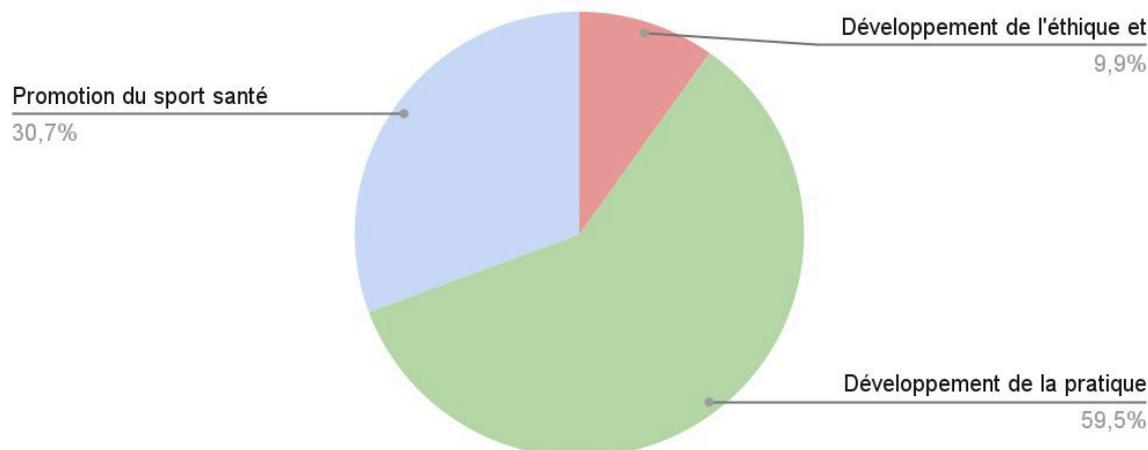
**Répartition territoriale des subventions :**

**Répartition par région Montant PSF 2023**



## Répartition par orientations :

### Répartition par Axes Montant PSF 2023



## Stratégie de développement

- Poursuite du dispositif de parrainage associatif : 100€ accordé à toute association qui en présente une nouvelle.
- Volonté de maintenir des tarifs accessibles quand la plupart des autres fédérations augmentent les leurs : pas d'augmentation du prix de la licence + affiliation 202/2023 offerte (quote-part nationale + dans certains cas régionale et départementale)

## Service civique

2023 a été marquée par le renouvellement de l'agrément service civique pour la période 2023/2026.

L'agrément se présente désormais sous la forme d'un agrément collectif, dans lequel l'ensemble des structures affiliées à la FNSMR et les comités, peuvent être rattachés comme établissement bénéficiaire et d'accueil de jeunes volontaires.

À l'occasion de ce nouvel agrément, et dans le cadre de la stratégie d'héritage des Jeux de Paris 2024 et de l'engagement citoyen de la Fédération pour la jeunesse, la FNSMR rejoint le programme de labellisation « Génération 2024 ».

Une mission générale porteuse de l'agrément a été développée :

*“Soutenir le développement des activités physiques et sportives dans les territoires ruraux isolés “*

Chaque structure qui le souhaite peut solliciter la FNSMR afin de proposer une mission de service civique à de jeunes volontaires.

<b>Nombre Total de volontaires Service Civique en 2023</b>	<b>8</b>
Nombre de volontaires dans des Comités	5
Nombre de volontaires dans des Associations	3

Un dispositif qui reste stable et permet à des associations du réseau et des comités de faire valoir leurs engagements pour la jeunesse.

## Mouvement sportif

La Présidente de la FNSMR est très impliquée dans la gouvernance du sport en France en participant activement à la dynamique du CNOSF. Elle co-préside notamment la commission des territoires. Cela permet à la FNSMR d'avoir une meilleure visibilité et d'être mieux reconnue au plan national.

## Dispositifs Mobil'Sport

Rappel : Créé en 2015, le dispositif Mobil'Sport est une structure itinérante qui a pour but d'amener l'activité physique et sportive dans les territoires qui en sont dépourvus via un véhicule piloté par un animateur professionnel diplômé. Une déclinaison "sport santé" existe également avec le "Mobil'form".

La saison 2022/2023 a été marquée par la mise en place de nouveaux dispositifs qui avaient été ralentis l'an passé par des retards intervenus dans la livraison des véhicules .

- 19 Dispositifs existants : Ardèche, Seine-Maritime, Hautes-Alpes, PACA, Pyrénées-Orientales, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Normandie, Seine-Maritime, Aisne, Auvergne et Nouvelle-Aquitaine, Pas-de-Calais, Nord, Seine-et-Marne, Yvelines...
- Mobil'Sport prospectives: La Réunion, Cantal...
- Les faits marquants
  - Refus de l'ANS d'un financement dans le cadre des "5000 équipements de proximité" pour cause de "petit matériel non finançable".
  - Mise en avant du Mobil'Sport sur France 3 ([vidéo](#)) et nombreuses mises en valeur médiatiques territoriales (TV, PQR, Web, etc.)
  - Soutien financier de la FNSMR à hauteur de 4000 € pour les camions existants (matériel + fonctionnement)

Le Mobil'Sport en quelques chiffres :

- 253 communes impactées
- 2473 animations (4441 heures d'animation au total)
- 41871 participations cumulées (61% enfants / 39% adultes)
- 53 % femmes et 47 % hommes

Le Mobil'Sport est à la fois un formidable outil d'animation sportive territoriale mais également un levier de communication pour tout le réseau Sport en Milieu Rural.

## Dispositifs PAPSE

PAPSE (Parcours d'Activités Physiques et Sportives Etalonnés).

Dispositif innovant à vocation santé / tourisme (découverte des territoires)

Dispositif porteur en termes de communication.

Mis en place initialement dans le département de la Corrèze. Objectif: déployer des parcours dans le réseau Soutien du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Développement des parcours : objectif 20 en 2024. Il y en avait 10 en 2023.

# Partenariat

---

Le volet partenariat est toujours délicat, aléatoire et souvent ponctuel.

Les partenaires constituent néanmoins des piliers qui accompagnent la Fédération de manière fidèle et intense.

Les partenaires institutionnels :

- Ministère des Sports
- Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Agence Nationale du Sport
- Comité National Olympique et Sportif

Les partenaires associés :

- Groupama : contrat national mutualisé
- AssoConnect : logiciel de gestion "tout en un" destiné à simplifier la vie des associations
- Sacem - Spre : protocole d'avantages pour la diffusion de musique non libre de droit
- Magazine Village : visibilité et relais d'initiatives territoriales
- Bogo + : agence de communication opérationnelle

Les partenaires santé et citoyens :

- Fédération Française de Cardiologie : dispositif Parcours du Coeur
- Institut des Rencontres de la Forme : outils d'évaluation de la forme

Les partenaires séjours et voyages :

- Touristra Vacances : réseau d'hébergements et séjours
- Miléade
- VTF

Les partenaires fournisseurs :

- Kanirope : Tir à la corde
- Bungypump : marche nordique - fitness
- Apyforme : partenaire bien être

Les partenaires de la Coupe de Bois Sportive :

- Francital Environnement
- Husqvarna

# Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

6 avril 2024 - Châteauneuf-de-Mazenc

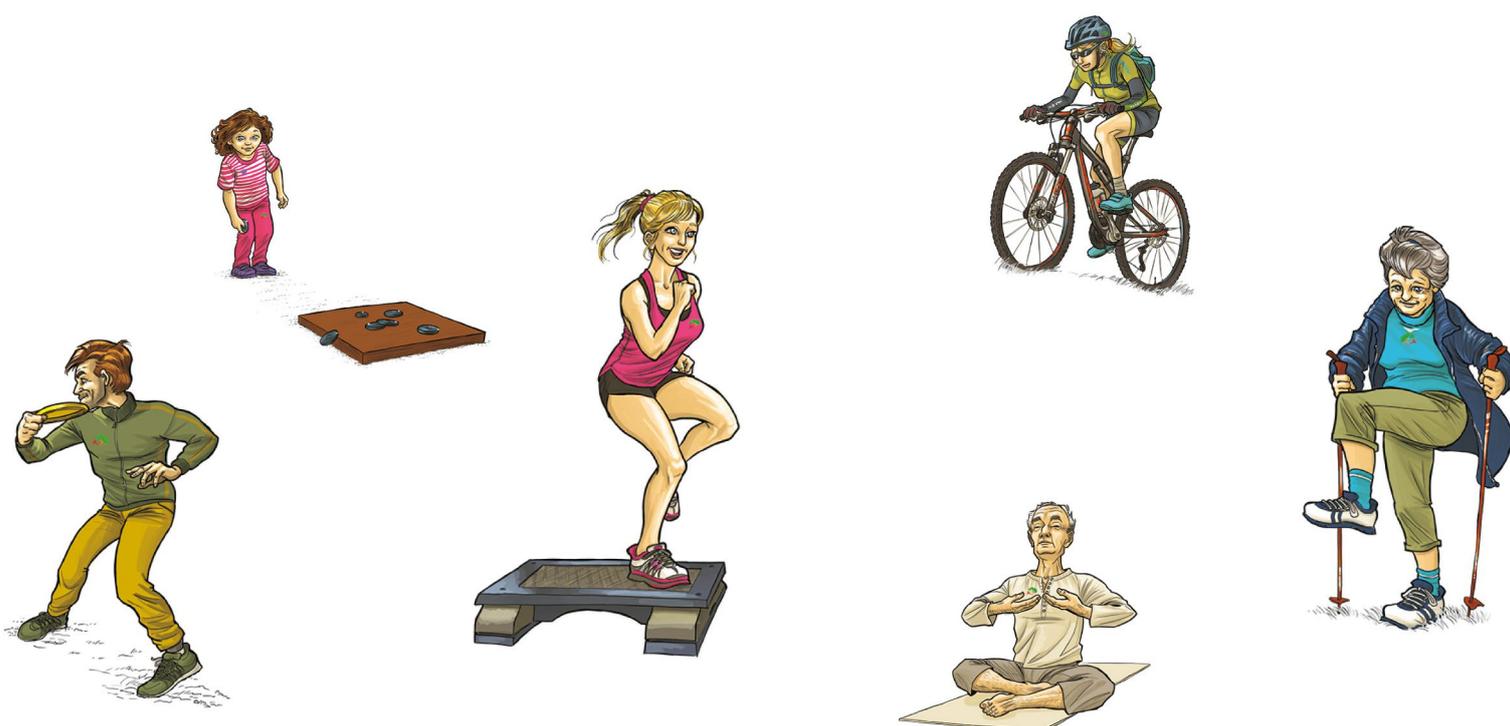


Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

# RAPPORT FINANCIER

## Année 2023



# Assemblée Générale FNSMR 2024

*Châteauneuf-de-Mazenc*

## *Rapport financier de l'année 2023*

*Eric Catto  
Trésorier*

Comme chaque année, les informations comptables et financières de l'année 2023 ont été mises à la disposition des responsables des structures affiliées à la FNSMR. Elles comprennent les documents suivants: Le Bilan et le compte de résultat de l'exercice 2023, ainsi que le budget prévisionnel 2024. Les premiers documents intègrent les principales informations comptables et financières de la Fédération Nationale pour l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Ces documents ont été établis en conformité avec le plan comptable général et le règlement financier de la FNSMR. Ils ont pris en considération les décisions prises lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le samedi 15 avril 2023. Ils sont établis en étroite collaboration avec les services du cabinet comptable Carrieu, sous le contrôle du commissaire aux comptes, Monsieur Paul Contente, et de ses collaborateurs. Nous les remercions pour leur accompagnement, leur expertise et leurs conseils dans l'élaboration de ces documents.

Les informations transmises, permettent aux dirigeants ou représentants des associations qui composent la présente Assemblée, de connaître la situation financière de la FNSMR, de porter un avis sur le bilan et le compte de résultat de l'exercice, et de procéder à l'affectation du résultat obtenu.

Nous demanderons enfin à l'Assemblée Générale, de bien vouloir se prononcer sur la proposition de budget qui participera au soutien et à l'organisation des manifestations dans le réseau, et ce pour l'année civile 2024.

Nous vous rappelons également, que ces documents ont été validés à **l'unanimité** par les membres du Comité Directeur, lors de la dernière réunion qui s'est tenue à Paris **le samedi 02 mars 2024**.

### **Environnement global de l'année 2023**

Les effets de la crise sanitaire semblent être désormais derrière nous. La forte envie de la population de pratiquer une activité physique ou sportive et de renforcer les liens sociaux se sont confirmés et a eu des effets positifs sur l'évolution de notre réseau et sur la dynamique globale des actions mises en œuvre.

Dans le même temps, la part du budget de l'Etat consacrée à la mission « Sport, Jeunesse et vie associative, a continué de progresser sur un bon rythme pour dépasser le milliard d'euros.

Ces hausses successives s'expliquaient en grande partie par la montée en puissance des moyens consacrés à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 mais également par le maintien de certains dispositifs de relance qui ont profité aux Fédérations sportives agréées.

Pour exemple, le dispositif « Pass'Sport » qui s'adresse aux jeunes (bénéficiaires d'aides sociales) a été

reconduit en 2023 et 2024. Il constitue un élément significatif de cette dynamique. 3505 jeunes ruraux (2362 filles et 1143 garçons) ont sollicité cette aide auprès de nos structures, positionnant la Fédération au 39<sup>e</sup> rang (sur 110 Fédérations susceptibles d'être concernées).

Pour le mouvement sportif (Fédérations, Comités et associations) trois niveaux de subventions potentielles pouvaient donc être sollicités :

- **Au niveau national** le contrat de développement piloté par les services de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Ce contrat pluriannuel se terminera après les Jeux Olympiques, soit en 2025 et fera l'objet d'une évaluation et d'une renégociation pour la nouvelle olympiade 2025/2029. Au-delà de la mission et des objectifs Fédéraux, il intègre prioritairement les manifestations les plus importantes de chaque Fédération.
- **Au niveau territorial** deux axes :
  - **Le Projet Sportif Fédéral** (PSF-ex CNDS-) géré depuis quatre ans par les Fédérations sportives agréées, concerne les comités (CR et CD) et les associations affiliées :

En 2023 le montant de l'enveloppe obtenu a été de 271300 euros. Une enveloppe en baisse de 8,8 % qui a été appliquée à l'ensemble des Fédérations.

Concernant ce dispositif, les flux financiers ne transitent pas par la Fédération Nationale mais sont versés directement par les services de l'ANS aux comités et aux associations après un gros travail d'expertise du comité de pilotage national accompagné par les salariés du siège.

A noter que la gestion de ce dossier a fait l'objet en fin d'année, d'une mission d'inspection générale diligentée par le Ministère des sports. Cette inspection a été menée auprès de l'Agence Nationale du Sport et d'un échantillon de Fédérations, dont la FNSMR fait partie.

- **Le Projet Sportif Territorial** (PST) : Ces crédits sont administrés et gérés directement par les services déconcentrés de l'Etat. Pour les Comités, ils concernent notamment les sujets suivants : emploi, apprentissage, équipement structurant, aisance aquatique et savoir nager, savoir rouler à vélo...).

## Les éléments marquants de l'exercice comptable FNSMR 2023

L'année a été marquée nous l'avons vu par une nette reprise des Manifestations se traduisant significativement sur les produits et les charges.

Parmi les éléments marquants de l'exercice, nous pouvons donc citer :

### *Au chapitre des produits,*

Les ressources propres de la Fédération composées notamment des Affiliations (structures) et des Adhésions individuelles (licences) sont encore en belle hausse (+17% pour l'ensemble). Après une augmentation régulière ces dernières années, la ligne subventions a enregistré une baisse, car des subventions exceptionnelles avaient été obtenues en fin d'année, auprès du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ; subventions fléchées sur les territoires dans cadre du développement des deux dispositifs nationaux « Mobil'Sport » et « PAPSE ». A souligner que le poids des subventions dans l'ensemble des ressources continue de baisser, (environ 32%) ce qui peut être prudent dans le contexte économique actuel.

## *Au chapitre des dépenses,*

Les frais de fonctionnement de la structure ont été en augmentation avec la reprise d'une partie des réunions d'instance en présentiel. Les charges de personnel sont en augmentation avec l'appui d'un salarié supplémentaire en contrat d'apprentissage. Mais celles-ci restent stables au regard de leur poids dans les produits d'exploitation. Les frais de gestion liés à l'organisation des manifestations sont également en hausse avec l'augmentation du volume des manifestations (nationales et internationales).

En dehors de ces manifestations, les principales aides financières de la FNSMR apportées aux Comités et associations sont en augmentation. Elles concernent les domaines suivants :

- Aides exceptionnelles et spécifiques sur les plus grosses actions régionales et départementales ;
- Aides à l'emploi et à la Formation ;
- Aides au matériel ;
- Aides aux déploiements et fonctionnements des dispositifs nationaux « Mobil'Sport » et PAPSE ;
- Prêts aux Comités ;
- Aides au développement du réseau (Parrainage, affiliations des nouvelles associations)

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le compte de résultat 2023 présente, une nouvelle fois un résultat excédentaire, d'un montant de 47762,51 €. Un résultat d'un bon niveau, mais qui, pourrait s'inscrire dans une nouvelle période d'incertitude compte tenu des nécessaires arbitrages Budgétaires à venir.

Ce résultat consolide les fonds propres de la structure, soit environ 5,76 mois de charges d'exploitation. Cette consolidation est nécessaire pour accompagner le développement des activités.

## **Gestion de trésorerie**

La gestion de trésorerie a été bien maîtrisée, avec une collecte des ressources propres régulière et en augmentation. D'autre part, le recouvrement d'une grosse partie des subventions a pu s'effectuer plus tôt dans l'année. Les flux financiers en direction des Comités (versement des quotes-parts des affiliations/adhésions, des différentes aides financières liées à l'organisation des manifestations ou au développement du réseau) ont pu être assurés régulièrement, de même que les engagements pris auprès des fournisseurs. Nous restons néanmoins prudents suite aux propos tenus récemment par le Ministre de l'économie au sujet d'une nécessaire revue des dépenses publiques qui pourrait faire l'objet d'une loi de finance rectificative dans les prochaines semaines.

Notre ambition en matière de développement et d'accompagnement des activités du réseau doit cependant rester intacte, voire à être plus ambitieux au regard des nouvelles demandes potentielles des structures qui nous rejoignent. L'évolution des affiliations et adhésions enregistrée ces derniers mois nous encourage par ailleurs à poursuivre dans la voie tracée en début d'olympiade, tout en baissant le poids des subventions dans l'ensemble des ressources.

## **BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5

### ***CABINET COMPTABLE CARRIEU***

*3 Rue Ariane*

*Parc Technologique du Canal*

*31520 Ramonville Saint-Agne*

*05.61.75.07.69*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	93 167.14	69 950.14	23 217.00	630.00	22 587.00	NS
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	550 000.00	85 951.00	464 049.00	475 049.00	11 000.00	2.32
	Installations techniques Matériel et outillage	87 807.97	79 881.17	7 926.80	11 724.81	3 798.01	32.39
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	300 356.25		300 356.25	267 675.50	32 680.75	12.21	
Autres titres immobilisés							
Prêts	39 620.00	36 620.00	3 000.00	7 000.00	4 000.00	57.14	
Autres	76.38		76.38	76.38			
<b>Total I</b>	1 071 027.74	272 402.31	798 625.43	762 155.69	36 469.74	4.79	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	5 637.95		5 637.95	1 433.32	4 204.63	293.35
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	829 097.81		829 097.81	706 014.28	123 083.53	17.43	
Charges constatées d'avance (2)	104 382.50		104 382.50	66 474.24	37 908.26	57.03	
<b>Total II</b>	939 118.26		939 118.26	773 921.84	165 196.42	21.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 010 146.00	272 402.31	1 737 743.69	1 536 077.53	201 666.16	13.13	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	397 911.02		347 695.84		50 215.18	14.44
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	47 558.53		47 558.53				
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	47 762.51		50 215.18		2 452.67	4.88
	<b>Situation nette (sous total)</b>	493 232.06		445 469.55		47 762.51	10.72
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	493 232.06		445 469.55		47 762.51	10.72
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	220 557.62		166 000.00		54 557.62	32.87
	<b>Total II</b>	220 557.62		166 000.00		54 557.62	32.87
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	128 923.00		121 568.00		7 355.00	6.05
	<b>Total III</b>	128 923.00		121 568.00		7 355.00	6.05
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	338 925.61		373 919.79		34 994.18	9.36
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	66 936.85		54 845.17		12 091.68	22.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 802.00				8 802.00	
	Autres dettes	155 944.30		106 575.57		49 368.73	46.32
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	324 422.25		267 699.45		56 722.80	21.19
	<b>Total IV</b>	895 031.01		803 039.98		91 991.03	11.46
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 737 743.69		1 536 077.53		201 666.16	13.13

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an345 720.00  
457 320.00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	653 358.64		556 128.00		97 230.64	17.48
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	80 620.25		66 729.00		13 891.25	20.82
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	325 410.00		344 736.65		19 326.65	5.61
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	3 259.64		4 863.96		1 604.32	32.98
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 660.00		13 794.69		9 134.69	66.22
Utilisations des fonds dédiés	28 142.70				28 142.70	
Autres produits	427.86		121.71		306.15	251.54
<b>Total I</b>	<b>1 095 879.09</b>		<b>986 374.01</b>		<b>109 505.08</b>	<b>11.10</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	579 445.08		500 373.94		79 071.14	15.80
Aides financières	34 910.00		27 731.30		7 178.70	25.89
Impôts, taxes et versements assimilés	6 009.00		5 039.00		970.00	19.25
Salaires et traitements	207 442.34		177 793.07		29 649.27	16.68
Charges sociales	87 773.90		86 975.48		798.42	0.92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	29 606.00		27 666.73		1 939.27	7.01
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	82 700.32		86 000.00		3 299.68	3.84
Autres charges	440.91		1.68		439.23	NS
<b>Total II</b>	<b>1 028 327.55</b>		<b>911 581.20</b>		<b>116 746.35</b>	<b>12.81</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>67 551.54</b>		<b>74 792.81</b>		<b>7 241.27</b>	<b>9.68</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation				1 338.26	1 338.26	100.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 844.72		1 062.20		5 782.52	544.39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			3 600.00		3 600.00	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	6 844.72		6 000.46		844.26	14.07
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 620.00		20 000.00		3 380.00	16.90
Intérêts et charges assimilées	10 013.75		10 438.09		424.34	4.07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	26 633.75		30 438.09		3 804.34	12.50
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	19 789.03		24 437.63		4 648.60	19.02
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	47 762.51		50 355.18		2 592.67	5.15
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			140.00		140.00	100.00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>			140.00		140.00	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>			140.00		140.00	100.00
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 102 723.81		992 374.47		110 349.34	11.12
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 054 961.30		942 159.29		112 802.01	11.97
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	47 762.51		50 215.18		2 452.67	4.88

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
	31 020.00		30 840.00		180.00	0.58
<b>TOTAL</b>	31 020.00		30 840.00		180.00	0.58
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
	31 020.00		30 840.00		180.00	0.58
<b>TOTAL</b>	31 020.00		30 840.00		180.00	0.58



A T T E S T A T I O N  
d'expert comptable

## MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association :*

***Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural  
(F. N. S. M. R.)***

***1, rue Sainte Lucie  
75015 PARIS***

*pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023  
et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 9 novembre 1998,  
nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre  
des Experts Comptables.*

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

-	<b>total du bilan :</b>	<b>1.737.743,69 euros,</b>
-	<b>total des produits :</b>	<b>1.102.723,81 euros,</b>
-	<b>total des charges :</b>	<b>1.054.961,30 euros,</b>
-	<b>résultat net comptable :</b>	<b>47.762,51 euros,</b>

Fait à Ramonville Saint Agne  
Le 1 mars 2024  
Michel CARRIEU

# Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

## 6 avril 2024 - Châteauneuf-de-Mazenc



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

# PRÉVISIONNEL 2024



# Assemblée Générale FNSMR 2024

*Châteauneuf-de-Mazenc*

## *Budget prévisionnel 2023*

*Eric Catto  
Trésorier*

### **PROPOSITION DE BUDGET 2024**

Le budget proposé a été préparé en tenant compte de tous les éléments connus ou prévisibles au moment de son élaboration c'est-à-dire, en ayant une vision toujours optimiste sur le volume d'affiliations et d'adhésions qui devrait poursuivre sa progression.

En fonction de l'évolution de la situation, ce budget pourra néanmoins faire l'objet de réactualisations. Pour l'année en cours, la mission « sport, jeunesse et vie associative » devrait connaître une diminution de ses crédits, de plus de 2% et probablement plus, si un nouveau gel des dépenses venait à intervenir.

Dans tous les cas et plus que jamais, il faudra faire preuve d'adaptation, en espérant que les adhérents reviennent durablement dans les associations et que les pouvoirs publics du niveau local au niveau national puissent continuer à nous accompagner à un bon niveau dans nos actions et notre développement.

Le projet présenté a **été adopté à l'unanimité** par le Comité Directeur dans sa réunion du 02 mars 2024.

**Au chapitre des recettes**, il prévoit une nouvelle augmentation des ressources liées aux Affiliations/Adhésions. Il prévoit également une diminution des subventions à percevoir puisque certaines subventions perçues l'an passé l'ont été à titre exceptionnel.

**Au chapitre des dépenses**, il prévoit une légère augmentation de l'enveloppe globale des aides dédiées aux manifestations nationales et internationales.

Afin de poursuivre le développement de la Fédération à travers des actions porteuses (Tennis de Table, Badminton, Palets, Disc Golf, Quilles, Mobil'Sport, PAPSE, Formation ...), les instances de la FNSMR pourront continuer de s'appuyer sur les compétences spécifiques des conseillers techniques experts dans les disciplines concernées dans le cadre d'une mission nationale renouvelée.

## Budget prévisionnel FNSMR

### Exercice 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60 – Achats et charges externes</b>	<b>380 000</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>53 000</b>
Critériums et rassemblements nationaux	318 000	Partenariat CBS	14 000
charges locaux	5 000	Autres partenariat	3000
Reversement quotes-parts	57 000	Inscriptions critères et autres	6000
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>200 000</b>	Règlts Héberg/Restau	30 000
Primes Assurance	135 000		
Entretien et réparation	3 000	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>290 000</b>
Evolutions logiciels (Gestaffil)	37 000	Subv. ANS+ coordination PST	230 000
Primes SACEM/SPRE	25 000	Subv Cohésion territoriale	40 000
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>97 000</b>	Aide à l'emploi + Services Civique	20 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	40 000	<b>75 – Autres produits de gestion</b>	<b>740 000</b>
Promotion communication	15 000	Adhésions individuelles	470 000
Fonctionnement des instances	40 000	Affiliations (structures locales)	90 000
Services bancaires, autres	2000	Participation vie fédérale (CR+CD)	7 000
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>6 000</b>	Collecte Assurance	135 000
Impôts et taxes	3600	Convention CR IDF	5 000
Autres impôts et taxes	2400	Location de salle	8 000
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>295 000</b>	Collecte SACEM/SPRE	25 000
Salaires et traitements	205 000		
Charges sociales	90 000		
<b>65- Aides Accordées par la structure</b>	<b>50 000</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	<b>7 000</b>
Aides institutionnelle et Aides sur actions et licences	50 000	Placements (livrets et SICAV associatives)	7000
<b>66- Intérêts d'emprunt</b>	<b>10 000</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>24 000</b>		
Rembt du capital emprunté	<b>28 000</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 090 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 090 000</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	35 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	35 000	Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>



Fédération Nationale

---

**Sport en Milieu Rural**

